



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

No de résolution
ou annotation

À la séance ordinaire, tenue le 6 décembre 2021

Étaient présents :

La mairesse: M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Landry Bergeron
M. Simon Lejour
M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Avec pensée

RÉSOLUTION 2021-274

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 avec l'ajout du point 10 b) Déneigement montée Cockerline et 11b) information St-Jean Baptiste.

1. Ouverture de la séance : Pensée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Question sur l'ordre du jour
4. a) Dépôt du Rapport d'évaluation : Élections générale
b) Adoption du procès-verbal: Séance ordinaire 15 novembre 2021
5. Comptes
6. Administration générale
 - a) Résolution : Réseau routier
 - b) Résolution : Prog. D'aide voirie locale PPA-CE
 - c) Résolution : Calendrier des rencontres 2022
 - d) Résolution : Nommer un conciliateur-arbitre
 - e) Résolution : Mandat à Dunton
 - f) Résolution : Indexation des salaires
7. Règlementation
 - a) Avis de motion pour le règlement 80-5
 - b) Résolution : Adoption du règlement 80-5 rémunération du Conseil
 - c) Avis de motion pour le règlement 147-5
 - d) Résolution : Adoption du règlement 147-5, Code d'éthique & déontologie
8. Sécurité publique
 - a) Résolution : Achat de défibrillateur (suivi)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

9. Hygiène et COVID 19
 - a) Résolution : Soumission Firme Environnement
10. Voirie
 - a) Résolution : Achat de pneus
11. Loisirs
 - a) Résolution : Contrat St-Jean-Baptiste
12. Parc
 - a) Résolution : salaires Savanah
 - b) Résolution : salaires Roger
 - c) Résolution : vestes de sécurité
 - d) Résolution : engagement des employés pour l'hiver
 - e) Résolution : Achat d'une scie à chaîne
 - f) Résolution : Plateforme ENDORPHINE
 - g) Résolution : Plateforme PLANITOU
 - h) Résolution : Entériner les réparations du Bombardier
13. Demande de don et d'appui
14. Informations – Correspondance
 - a) Félicitations aux membres du conseil
 - b) Don de M. Guay au Butin
 - c) Dépôt du Registre public des déclarations
15. Discussion
 - a) Question sur Internet Fibre optique : où en est le dossier ?
16. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2021-275

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 en apportant la correction suivante :
« Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle souligne le travail de démocratie exécuté par tous les partis politiques fédéraux et transmette ses félicitations à tous pour l'effort et particulièrement au parti élu dans notre circonscription, soit le parti Libéral » que soit retiré « et particulièrement ».

RÉSOLUTION 2021-276

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de novembre 2021 de la liste en annexe.

Du chèque 60401 au chèque 60464 inclusivement, le total est: 290 564,34 \$
Le fonds de roulement est de : 690 000.00 \$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2021 est de : 523 425.00 \$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2021-277

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle confirme que l'utilisation de la compensation visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, est conforme aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2021.

RÉSOLUTION 2021-278

- Dossier : PPA-CE 00029703-1-68005
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- Résolution numéro : 2021-278

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Carmyn Girard, appuyée par M^{me} Vicky Landry Bergeron, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Bernard-de-Lacolle approuve les dépenses d'un montant de 16 500.\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉSOLUTION 2021-279

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le calendrier des rencontres du Conseil 2022 comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

Janvier 10	Février 7	Mars 7
Avril 4	Mai 2	Juin 6
Juillet 4	Août 1	Septembre 12
Octobre 3	Novembre 7	Décembre 5

Séance dédiée à l'adoption du budget : 12 décembre 2022

RÉSOLUTION 2021-280

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas de conciliateur-arbitre de désigné;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas d'inspecteur;

CONSIDÉRANT QU' il peut être produit des demandes;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit nommée madame Jocelyne Blanchet, greffière-trésorière, comme conciliateur-arbitre dans l'attente d'un inspecteur.

RÉSOLUTION 2021-281

CONSIDÉRANT la résolution précédente;

CONSIDÉRANT QUE madame Blanchet n'a pas de formation ni l'expérience dans ce domaine;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que soit nommé l'avocat, monsieur Sébastien Dorion pour accompagner madame Blanchet dans le dénouement de ses premiers dossiers au besoin.

RÉSOLUTION 2021-282

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soient indexés de 5% les salaires bruts, pour l'année 2022, des employés permanents, les pompiers et premiers répondants ainsi que les membres du Conseil, tel qu'indiqué à l'annexe.

RÉSOLUTION 2021-283 Cancellée

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Michel Dubuc, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 80-5, règlement relatif à la rémunération des membres du conseil municipal, qu'il dépose le projet du règlement avec dispense de lecture et que le Projet de règlement est disponible au Bureau municipal, aux heures d'ouverture régulière, pour consultation.

RÉSOLUTION 2021-284

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le Projet de règlement 80-5, règlement relatif à la rémunération des membres du Conseil municipal.

RÉSOLUTION 2021-285 Cancellée

Il est, par la présente, donné avis de motion par M^{me} Marie-Claude Adam, conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

le règlement numéro 147-5, règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, qu'elle dépose le projet du règlement avec dispense de lecture et que le règlement est disponible au Bureau municipal aux heures d'ouverture régulières, pour consultation.

RÉSOLUTION 2021-286

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté le Projet de règlement 147-5, règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

RÉSOLUTION 2021-287

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière-trésorière à demander, si nécessaire, des soumissions pour une firme pour la fourniture de services concernant la caractérisation de sols contaminés au parc régional.

RÉSOLUTION 2021-288

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière-trésorière, pour le département de la voirie, à faire l'achat de deux (2) pneus Michelin au coût de 1050.\$ chacun, plus taxes pour le camion 2010.

RÉSOLUTION 2021-289

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de déneigement de la montée Cockerline à M. Rodney Wolker pour la saison d'hiver 2021-2022, pour un coût annuel de 2 500.\$ plus taxes.

RÉSOLUTION 2021-290

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat d'engagement de Productions Garou pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, avec report à l'an prochain si nécessaire, ou à une autre occasion, pour les services de M. Jérôme Charlebois.

Information pour le Comité de la St-Jean

Une circulaire sera envoyée pour demander des bénévoles intéressés à faire partie du comité.

RÉSOLUTION 2021-291

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'engagement des étudiants suivants pour le travail saisonnier hivernal :

Julien Auclair : 17.00\$	Mégane Pelletier : 17.00\$
Benoit Bond : 15.00\$	Charlotte Élie : 15.00\$
Valérie Bélanger : 15.00\$	Émile Plourde : 15.00\$
Tommy Martin Villeneuve : 15.00\$	Rose Mailloux : 14.50\$
Kristel Landry : 14.50\$	Magaly Brabant : 14.50\$
Noémie Ouellette : 13.50\$	David Pellat : 13.50\$
Zac Ventura : 13.50\$	Océanne Pelletier : 13.50\$

Nouveaux

Antoine Pomminville : 13.50\$	Malika Bédard : 13.50\$
Justine Blais : 13.50\$	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2021-292

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit autorisé le personnel du parc régional à faire l'utilisation de la plateforme PLANITOU pour la planification du camp de jour et qu'une entente détaillée soit envoyée à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2021-293

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisé le personnel du parc régional à faire l'utilisation de la plateforme pour la billetterie de « ENDORPHINE » pour tout ce qui concerne les réservations pour accès et location d'équipement et qu'une entente détaillée soit envoyée à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2021-294

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit entériné le paiement des factures pour les réparations du Bombardier : pour le tuyau d'échappement et pour la chaudière pour l'huile hydrostatique au prix de 877.26\$ et 961.27\$ incluant les taxes.

RÉSOLUTION 2021-295

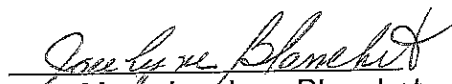
Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté le Dépôt du Registre public des déclarations des élus municipaux pour l'année 2021 et qu'aucune déclarations n'y a été inscrite.

RÉSOLUTION 2021-296

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit demandé au MTQ de planter des arbres le long de l'autoroute 15 pour diminuer la poudrière et le déplacement de la terre des champs avoisinants causés par le vent.

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam que soit levée la séance ordinaire du 6 décembre 2021.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me} Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière